

Grille d'avancement à la classe exceptionnelle des maîtres de conférences

Validée par le Conseil académique - séance du 5 février 2019

Détail	Barème	Points
Bloc 1 : Recherche et pédagogie (plafonné à 50 points)		
HDR soutenue	3 pts	
Primes PEDR/PES	3 pts / prime	
Production de rang A	1 pt / item	
Porteur d'un projet ANR/PCRD/européen	3 pts / projet	
Porteur d'un projet PO/CPER/Ministère	2 pts / projet	
Porteur de projet autre que ANR/PCRD/PO/CPER/Ministère	0,5 pt / projet	
Coordonnateur du comité d'organisation ou du comité scientifique d'un colloque international	2 pts / colloque	
Coordonnateur du comité d'organisation ou du comité scientifique d'un colloque national	1 pt / colloque	
Direction de thèses soutenues à l'UA(G)	2 pts / thèse soutenue	
Co-direction de thèses soutenues à l'UA(G) (à partir de 30% de taux de co-direction)	1,5 pt / thèse soutenue	
Co-encadrement de thèses soutenues à l'UA(G) (à partir de 30% de taux de co-encadrement)	1 pt / thèse soutenue	
Encadrement de mémoires/stages de M2 soutenus à l'UA(G)	1 pt / mémoire ou stage soutenu	
Encadrement de mémoires/ stages de M1 soutenus à l'UA(G)	0,5 pt / mémoire ou stage soutenu	
Total bloc 1		0
TOTAL bloc 1 plafonné		0
Bloc 2 : Responsabilités collectives (plafonné à 50 points)		
Président de l'UA(G)	8 pts / an	
Vice-président de l'UA(G) statutaire (CA, PUR, CR, CFVU, CS, CEVU)	4 pts / an	
Vice-président délégué	2 pts / an	
Directeur de cabinet du Président de l'UA(G)	4 pts / an	
Président de la commission de discipline de l'UA(G)	1 pt / an	
Directeur de composante / service commun/institut de l'UA(G)	4 pts / an	
Directeur adjoint de composante / service commun / institut de l'UA(G)	2 pt / an	
Directeur de laboratoire rattaché à l'UA(G)	2 pts / an	
Directeur d'un département, d'une section de l'UA(G)	2 pts / an	
Directeur des études	1 pt / an	
Chargé de mission du Président de l'UA(G)	2 pts / charge de mission	
Responsable d'une sous-équipe d'EA ou d'UMR de l'UA(G)	0,5 pt / an	
Responsable de Master	2 pts / an	
Responsable de Licence	2 pts / an	
Mandat électif au CAC, CA, CEVU, CS	0,5 pt / an / mandat	
Mandat électif au conseil d'administration d'une composante	0,25 / an	
Total bloc 2		0
TOTAL bloc 2 plafonné		0
Bloc 3 : Ancienneté		
Ancienneté en tant que MCF/CR classe normale à l'UA(G) y compris ex IUFM	1 pt / an	
Ancienneté en tant que MCF hors classe à l'UA(G) y compris ex IUFM	2 pts / an	
Ancienneté en tant que MCF/CR classe normale hors UA(G)	0,5 pt / an	
Ancienneté en tant que MCF hors classe hors UA(G)	1 pt / an	
TOTAL bloc 3		0
TOTAL		0